

## Division sur l'avenir de l'ancien séminaire

31/05/2009 08h27



Devenu collège Marianopolis en 1974, ce lieu, situé près de la Côte-des-Neiges, entre Montréal et Westmount, aux abords du mont Royal, est chargé d'histoire puisque c'est l'ancien séminaire des prêtres de Saint-Sulpice.

On connaît d'eux leur implication dans un rôle de soutien à des œuvres hospitalières et caritatives et aussi à l'enseignement. Et il faut retenir leur participation à la création de l'Université de Montréal.

Depuis leur acquisition (en 2008) par des promoteurs, l'ensemble bâti et le terrain adjacent, achetés pour être rentabilisés, font l'objet d'un projet immobilier résidentiel contesté par les «écologistes» et défendu par les prêtres. Il s'agit pourtant de réaliser un complexe immobilier de luxe et pas des logements sociaux comme on l'attendrait des héritiers de Saint-Sulpice.

Quant aux opposants au projet, ils sont regroupés dans une association très active, les Amis de la montagne, qui rassemble des citoyens et diverses associations auxquels s'allient des dirigeants de fondations à caractère philanthropique. La guerre est déclarée entre les deux camps. Et la contestation est virulente. Elle a déjà eu le mérite d'infléchir les décisions initiales. Mais rien n'est réglé.

La bataille tourne-t-elle seulement autour du nombre d'arbres coupés? Ou de ceux qui seront plantés? On peut supposer qu'au final le total restera quasiment inchangé et que le problème se situe ailleurs. Serait-ce le nombre ou la hauteur des constructions?

### **SITE D'INTÉRÊT NATIONAL**

Convertir le bâtiment historique principal pourrait se concevoir par souci de conservation d'un patrimoine existant. Y ajouter par centaines d'autres immeubles à condominiums, des maisons de ville et un parc de stationnement, fût-il souterrain, risque fort de créer un précédent fâcheux. Les écologistes le disent irrespectueux des règlements d'urbanisme.

Le projet a pourtant déjà reçu une première approbation des instances de la Ville de Montréal et du gouvernement provincial, alors qu'aucune vision à long terme ne guide les décideurs. Surtout, les Amis de la montagne voudraient que le mont Royal soit un site d'intérêt national à préserver et que la Ville instaure un plan de protection de ce joyau.

Ce sont donc les constructions elles-mêmes, dans un site devenu symbole de lutte pour la nature, qui posent un problème de gouvernance. Comme si on mettait la charrue avant les bœufs... Avant d'examiner plus avant ce dossier, ne faudrait-il pas concevoir les principes à respecter d'un plan global de protection des sites naturels du territoire, plan opposable à tous les projets afin qu'ils soient tous soumis à l'intérêt général?

### **«PROJET D'EXCELLENCE, NON DE COMPROMIS»**

Quant aux Amis de la montagne, ils jugent ce projet inacceptable et ils demandent que les patrimoines historique et naturel de la montagne soient véritablement préservés au bénéfice de Montréal et de l'ensemble des Montréalais.

«Ensemble, nous sommes en droit d'exiger, pour nous et pour nos enfants qui hériteront de cette ville unique en Amérique du Nord, un projet d'excellence et non de compromis», écrivent-ils sur leur site. Ils ont lancé une pétition ([www.lemontroyal.qc.ca](http://www.lemontroyal.qc.ca)) et ils se sont donné pour mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Et voici, toujours relevé sur leur site, l'objectif que j'invite les lecteurs à soutenir : obtenir des lois efficaces et des politiques connexes qui protègent l'héritage historique et naturel du mont Royal pour les générations actuelles et futures.